



Réintégration sociale fiche de paye

Par **Eric0307**, le **17/08/2021 à 14:56**

Bonjour.

Est-ce que la cotisation de réintégration sociale est prélevée lorsque le salarié est en arrêt pour accident du travail et par le fait rémunéré par la CPAM?

merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **17/08/2021 à 16:00**

Bonjour,

Il n'y a pas de cotisation de réintégration sociale mais un réajustement de l'exonération de certaines cotisations...